

## NOTE DE REVUE DE RAP (NR-RAP, draft, 23/01/2013)

NIGER-PROJET DE RENFORCEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (EDUCATION II)

### 1. Données de base du projet/programme

Pays:	Niger	Référence SAP du projet:	P-NE-IA0-005	
Titre du projet :	Projet de renforcement de l'Education de base (Education II)			
Instruments de Prêt : Prêt n° 2100 150007155 Don n° 2100155002002	Secteur: Education		Catégorie environnementale II	
Engagement initial: Prêt : 10 000 000 UC Don : 2 000 000 UC Contrepartie : 1 330 000	Montant à annuler :  547 469,43 UC	Montant décaissée : 9 994 422,18 UC 1 458 108,39 UC	% Décaissé : 99,94% 72,90%	
Emprunteur : Gouvernement de la République du Niger				
Organe d'exécution : Bureau d'exécution des Projets Education du Ministère de l'Education nationale				
Co financiers et autres partenaires extérieurs : N/A				
Partenaires	Gouvernement du Niger	Date de Signature		
		Date d'entrée en vigueur	06/2004	04/05/2004
		Date de clôture du projet	31/12/2009	31/03/2011
Responsables du projet	Désignation			
<b>A L'APPROBATION</b> Z. EL BAKRI T.P. SEYA J.E. PORGO H. MRABET	<b>A L'APPROBATION</b> Directeur Sectoriel, OCSD Chef de Division, OCSD.2 Chef de Projet, OCSD.2 Architecte, OCSD.2			
<b>A L'ACHEVEMENT</b> J.K. LITSE A. SOUCAT B. SAVADOGO S. ILBOUDO S. ILBOUDO S. DIAWARA I. ADAMOU	<b>A L'ACHEVEMENT</b> Directeur régional ORWB Directeur sectoriel Chef de Division sectorielle Chef de Projet Chef de l'équipe du RAP Membre de l'équipe du RAP Membre de l'équipe du RAP			

### 2. Description du projet

Résumé élaboré à partir du rapport d'évaluation incluant les addendum/corrigendum ou accord de prêt, et prenant en compte toutes les modifications survenues au cours de la mise en œuvre

a. Bien-fondé du projet et Impacts attendus:

NIGER EDUCATION II RAP EVN DRAFT JANVIER 2013

Décrire brièvement et de façon précise le bien-fondé du projet/programme (problème/question devant être traité), les impacts attendus et les bénéficiaires visés (ceux directement ou indirectement affectés). Mettre en évidence tous les changements apportés en cours d'exécution.

En dépit des investissements financiers importants que le Gouvernement nigérien a consacrés à l'enseignement formel et à l'alphabétisation, les progrès réalisés demeurent faibles. Ainsi, le taux de scolarisation brut s'est établi à 41,7% en 2002, alors que la moyenne en Afrique était de 80% dans la même période. Ainsi encore, le taux d'analphabétisme s'est chiffré à 80% en 2000, l'un des plus élevés au monde. Ce faible taux du système d'éducation est imputable entre autres à une croissance démographique de 3,6% au cours de la période 1988-2001, mais aussi à la faible soutenabilité du financement de l'Education par le Gouvernement. Cette pression démographique entraîne des besoins dans tous les domaines, y compris dans le secteur de l'éducation. Pour faire face à ce double défi, le Gouvernement a élaboré un Programme décennal de développement de l'éducation (PDDE) couvrant la période 2003-2013. Le projet de renforcement de l'éducation de base vient en appui au PDDE pour en accélérer la réalisation et favoriser notamment l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Education II s'inscrit dans le cadre des trois premiers objectifs du PDDE 2003-2013, à savoir: (i) accélérer la scolarisation tout en adaptant l'offre à la demande afin de réduire les disparités (région, zone et genre) ; (ii) promouvoir l'éducation non formelle ; et (iii) renforcer et développer les capacités institutionnelles des ministères.

Ses résultats (effets) attendus sont : (i) l'augmentation du nombre d'inscrits dans les cycles de base 1 et 2; (ii) le renforcement des activités d'alphabétisation et de promotion de la scolarisation des filles au cycle 2 ; et (iii) la réalisation d'une stratégie d'intervention en milieu scolaire et des campagnes de sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA dans le cadre de l'amélioration de la santé scolaire. Le projet s'est appuyé sur les leçons tirées de la mise en œuvre du projet Education I.

La conception du projet a tenu compte des principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en veillant à la complémentarité des interventions des autres PTF multilatéraux (IDA, FED, BID et UNESCO) et bilatéraux dans le secteur de l'éducation organisés dans le cadre partenarial.

L'impact attendu d'Education II est d'améliorer l'environnement scolaire par la mise en place de meilleures conditions d'apprentissage afin de favoriser le développement des ressources humaines de qualité dont le pays a besoin pour son développement.

**Le bénéficiaire final** du programme est la population d'enfants en âge scolaire des zones du projet (régions de Tillabéry, Maradi, Tahoua et Zinder), ainsi que les adultes qui profiteront des cours d'alphabétisation. En effet, les enfants scolarisés et les adultes profiteront à moyen et long termes de la mise en place de meilleures conditions d'apprentissage. Les bénéficiaires intermédiaires sont le Ministère de l'Education de base I et de l'Alphabétisation dont les capacités institutionnelles et humaines seront renforcées.

**b. Objectifs et Effets attendus:**

Décrire de façon concise et claire les objectifs prévus, les effets relatifs ciblés et les bénéficiaires visés, en mettant en évidence d'éventuelles modifications/révisions.

**La finalité** d'Education II est de contribuer à la mise en œuvre du PDDE. **Les objectifs spécifiques** sont les suivants: (i) élargir l'accès et renforcer l'équité et la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2 ; (ii) améliorer la santé scolaire et intensifier la lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire ; et (iii) renforcer les capacités institutionnelles des enseignements de base.

Les résultats (effets) attendus de la mise en œuvre du Projet sont déclinés sous forme globale ou détaillée. Les effets globaux sont au nombre de trois: Effet 1 : Amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2 ; Effet 2 : Appui à la scolarisation des filles et à l'alphabétisation des femmes ; et effet 3 : Amélioration de la santé scolaire et lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire. La liste détaillée des effets est donnée dans le Cadre logique en annexe.

**c. Produits et bénéficiaires visés:**

Décrire clairement et d'une manière concise les extrants attendus et bénéficiaires relatifs ciblés, en mettant en évidence d'éventuelles révisions.

Les 11 extrants identifiés du projet sont ventilés entre ses trois composantes. Les principaux produits attendus sont : (i) 300 salles de classes, 35 secteurs pédagogiques, 15 cantines scolaires construits et équipés; (ii) 8 nouveaux CEG construits et 15 laboratoires réhabilités et équipés; (iii) 60 FEP construits/équipés et 5 400 femmes alphabétisées; (iv) 2 cadres formés en palification éducation, 2 en ingénierie, 2 en évaluation des apprentissages; (v) 3 500 membres de COGES sont formés à la gestion de leurs comités; (vi) 25 laborantins, 24 inspecteurs, 500 professeurs de PC et SVT recyclés; (vii) une stratégie d'amélioration de la santé scolaire et lutte contre le VIH/SIDA mis en place; (viii) Les questions relatives aux IST/VIH/SIDA intégrées aux cycles de base 1 et 2; (ix) Environ 6 248 chefs d'Ets et 5 975 enseignants du CB 1 formés en matière de santé scolaire; (x) Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur la santé scolaire et les IST/VIH/SIDA à travers les émissions radio et télévisées; (xi) La centaine d'enseignants séropositifs identifiés est prise en charge médicalement.

Les principaux bénéficiaires du programme sont : la population de jeunes en âge de scolarisation et les adultes qui ont été alphabétisés du fait de la construction des infrastructures scolaires et de la formation du personnel d'encadrement de l'enseignement de base (professeurs, inspecteurs, laborantins, chefs d'établissements). Les autres bénéficiaires sont : le Ministère de l'Education nationale.

Le projet n'a pas subi de modifications ni dans sa conception ni dans ses composantes après l'entrée en vigueur du prêt et du don.

**d. Principales activités/Composantes:**

Description concise et claire des principales composantes, y compris les éventuelles révisions.

Le projet Education II a trois composantes : (1) Amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2; (ii) Appui à la scolarisation des filles et à l'alphabétisation des femmes; et (iii) Amélioration de la santé scolaire et lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire.

La composante 1 « Amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2 » vise à générer des produits concourant à l'accroissement des capacités d'accueil de l'éducation formelle dans les 4 régions d'intervention du projet. La composante 2 « Appui à la scolarisation des filles et à l'alphabétisation des femmes » vise à contribuer au développement de l'éducation non formelle à travers l'alphabétisation des femmes adultes et la promotion de la scolarisation des filles. La composante 3 « Amélioration de la santé scolaire et lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire » contribue au développement d'une stratégie en matière de santé scolaire et à la prise en charge des frais d'acquisition des ARV pour les enseignants séropositifs des zones couvertes par le projet.

A travers ses interventions, la Banque vise à contribuer à améliorer le niveau de l'enseignement de base en qualité et en quantité, élever le niveau de l'alphabétisation et renforcer le système de santé scolaire.

Ces trois composantes n'ont pas subi de modification pendant la mise en œuvre du projet.

La liste détaillée des produits est donnée dans le tableau en annexe de la Note d'évaluation.

### 3. Evaluation de la conception et la mise en œuvre

Appréciation par l'évaluateur : (i) du caractère complet de la couverture des aspects essentiels et de l'objectivité (preuves adéquates, qualité, discussions et (ii) notations résultant de la comparaison des réalisations actuelles avec les réalisations prévues)

Le RAP a couvert les éléments essentiels du programme. Les trois composantes ont été examinées ainsi que les objectifs, produits et effets. La pertinence de la conception du projet a été analysée, son coût rapporté ainsi que son calendrier et ses conditions de mise en œuvre ainsi que l'organisation de son suivi-évaluation. Les notations ont été effectuées et plus ou moins bien justifiées.

#### a. Pertinence de la conception du projet (et état de préparation à la mise en œuvre du projet)

L'évaluateur devrait apprécier la pertinence de la conception du projet indépendamment de l'évaluation faite dans le PCR. Il commentera la conclusion du RAP sur cette section, et apportera un jugement sur la pertinence de la conception du projet, couvrant son réalisme (complexité- capacité de mise en œuvre et environnement), la clarté et la mesurabilité des objectifs ainsi que celle de la chaîne des résultats, l'adéquation de l'évaluation des risques, les mesures de protection environnementales et sociales, et les dispositions de mise en œuvre)

**Pour le RAP/EVN et le RAP, la conception et l'état de préparation de la mise en œuvre du projet sont satisfaisants.** En effet, les éléments constitutifs d'une bonne préparation ont été pris en compte dans le RAP : le lien avec le DSP 2002-2004, l'implication des parties prenantes : Gouvernement, bénéficiaires directs, société civile, ONG, Banque et autres PTF (PAM, PNUD, BM, BID, UE, Canada, France, Allemagne et Suisse). L'exploitation des leçons tirées du projet Education I constitue aussi un élément pris en compte dans la conception et la préparation. **La NR-RAP s'accorde avec le RAP pour conclure que la conception a été marquée par une bonne dose de réalisme.** Les mesures, relativement simples, ont été prises par le Gouvernement pour la mise en vigueur rapide du projet et le déblocage du premier décaissement.

Le RAP/EVN note que l'approche participative a permis un plus grand partage des informations et une appropriation des principaux acteurs des dimensions du projet (gouvernement, structures bénéficiaires, société civile, ONG). En outre, les principaux PTF intervenant dans la mise en œuvre du PDDE ont été associés à toutes les étapes de la conception et de la préparation du projet. Cela a permis l'établissement de synergies entre les différentes interventions.

L'examen du cadre logique indique que les objectifs sont bien définis, pertinents, réalistes et mesurables, insérés dans une chaîne logique de résultats conforme aux directives en vigueur au moment de l'achèvement du projet. Comme le RAP, le RAP/EVN est d'avis que les objectifs et les indicateurs de résultats sont, dans l'ensemble, mesurables et quantifiables. Les indicateurs résultent des données issues du Programme décennal de développement de l'éducation. Trois risques ont été identifiés, à savoir: (i) la non poursuite de la mise en œuvre du PDDE ; ii) le retard éventuel dans la mise à disposition des enseignants des écoles et des collèges à construire, et (ii) l'irrégularité dans la mise à la disposition du projet de la contrepartie nationale. Et trois mesures d'atténuation ont été proposées pour en limiter leur portée.

**Les objectifs du projet sont pertinents**, du fait qu'ils sont conformes aux priorités retenues dans le PDDE qui fait partie intégrante du DSRP du Niger.

**Le projet présente de manière détaillée produits et effets.** 11 produits ont été identifiés. Les effets attendus de la mise en œuvre du projet et les indicateurs correspondants sont bien décrits dans le rapport d'évaluation et son cadre logique.

**Le cadre logique du projet Education II présente un lien de causalité entre les objectifs les indicateurs de résultats.** Comme il a été élaboré avant les directives actuelles, il ne présente pas suffisamment les liens de causalité entre les objectifs, les extrants et les effets. « L'amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2 » apparaît comme effet de l'action de construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires de cycle base 1 et 2, et du renforcement des capacités institutionnelles des enseignements de base. De même, « l'appui à la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes » apparaît comme un effet des activités de construction et équipement des foyers d'éducation permanente, des sessions d'alphabétisation et de l'acquisition de kits pour les filles défavorisées. Enfin, « l'amélioration de la santé scolaire et lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire » est un effet de la réalisation de l'étude sur la stratégie de la santé scolaire, de formation en santé publique et de lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire.

En termes de mesures protection environnementale, le projet est classé dans la catégorie environnementale II. Des dispositions ont été prises pour que les travaux de construction n'entraînent pas de problèmes environnementaux (feux de brousse, coupe abusive de bois).

Tout comme le RAP, le RAP/EVN accorde la note 3 à la pertinence de la conception qu'elle considère satisfaisante du fait que la conception s'est basée sur les leçons tirées de la mise en œuvre du projet Education I, à savoir : (i) l'utilité de ne retenir que très peu de conditions, mais qui soient essentielles pour le bon fonctionnement du projet; (ii) la nécessité d'éviter la délégation de la maîtrise d'ouvrage à des agences particulières par entente directe sans s'assurer préalablement de leurs capacités réelles de gestion et (iii) l'intérêt d'une participation élargie des différentes parties prenantes à la gestion du projet. En outre, des dispositifs institutionnels de suivi de l'exécution du projet déjà fonctionnels et ayant fait leur preuve dans la mise en œuvre du projet Education I ont été reconduits pour le projet Education II.

**b. Coût du projet (y compris la contribution de l'Emprunteur), Décaissement, et respect du calendrier (en rapport avec la performance du projet):**

(y compris la contribution de l'Emprunteur, Décaissement, et respect du calendrier (en rapport avec la performance du projet: Apprécier le degré d'exhaustivité et d'équité du RAP dans la couverture des principaux aspects de mise en œuvre du projet - activités du projet et coûts des extrants (estimation- réalisation; raisons d'éventuels changements/écarts); décaissements (prévus - réels, les raisons d'éventuels lacunes et retards), le respect des délais d'achèvement du projet (et les raisons d'éventuels retards).

**L'annexe 4, Tableau 1 du RAP fait état du coût du projet et du financement.** Le financement du projet a été assuré par le FAD pour un montant de 10 millions d'UC pour le prêt et de 2 millions d'UC pour le don qui seront décaissés selon les règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition de biens et services. Les fonds de contrepartie assurés par le Gouvernement se chiffrent à 1 330 000 UC.

Sans être un cofinancement, le programme a bénéficié de financements parallèles de plusieurs bailleurs intervenant dans le cadre du Programme décennal de développement de l'éducation (BM, UE, PNUD, PAM, BID, Canada, France, Allemagne et Suisse).

Comme le RAP, le RAP/EVN a noté un écart entre l'engagement initial et le montant effectivement décaissé concernant (i) le don qui a enregistré une annulation d'un montant de 547 469,43 UC sur les 2 millions d'UC prévus ; et (ii) le prêt pour 5 577, 82 UC. Les délais de clôture du projet n'ont pas été respectés, un retard de 15 mois ayant été enregistré.

**c. Dispositifs de mise en œuvre, Conditions et Accords conclus, et Assistance technique relative:**

Evaluer dans quelles mesures le RAP a été exhaustif et équitable dans la couverture des aspects sur les dispositions de mise en œuvre

(prévues-actuelles) ; la performance des consultants; la conformité avec les accords conclus dans le cadre du projet; s'il y a une Assistance Technique associée (disponibilité du RAP si le coût de l'AT est au moins de 1 million d'UC).

**Les dispositifs de mise en œuvre ont fonctionné, tel que prévu, de façon satisfaisante.** L'accord de prêt conclu le 04 décembre 2003 a été respecté. Le dispositif institutionnel est constitué par (i) le Conseil national de l'Education qui joue le rôle de Comité de pilotage et (ii) le Bureau d'exécution des projets d'Education (BEPE) qui fait office de cellule d'exécution du projet. Le BEPE a déjà assuré la gestion du projet Education I avec satisfaction.

**d. Conception du Suivi-évaluation, Mise en œuvre et utilisation (Appréciation de l'évaluateur):**

Evaluation des dépenses prévues et réelles sur la conception, la mise en œuvre et l'utilisation du système de S&E : Conception: Dans quelle mesure le système de S&E du projet a été explicite, adéquat et réaliste pour générer et analyser des données pertinentes. ; Mise en œuvre: Dans quelle mesure des données pertinentes ont été recueillies - indications dans le RAP de la mise en œuvre du S&E et son efficacité. ; Utilisation: Degré d'utilisation des données générées pour la prise de décision et l'allocation des ressources - indications dans le RAP de l'utilisation du S&E.

**Pour le RAP/EVN, comme pour le RAP, la performance globale du suivi-évaluation est satisfaisante.** Le système de S&E mis en place était suffisamment clair et les rôles suffisamment bien définis et exercés. Le Conseil national de l'Education (CNE) du PDDE a la responsabilité de pilotage et de coordination du projet à travers le suivi des activités retenues dans le cadre d'Education II. Sa composition comprend toutes les parties prenantes (communautés locales, ONG, parents d'élèves, enseignants, etc.). Au niveau décentralisé, le Conseil régional de l'éducation présidé par le Préfet assure le pilotage de projet. Ensuite, le Bureau d'exécution des projets d'Education (BEPE) mis en place dans le cadre d'Education I a eu son rôle étendu à la gestion quotidienne du projet et fait des rapports périodiques d'exécution des activités. Le CNE donne au BEPE des orientations et des directives visant la bonne exécution du projet. Parallèlement, il existe une coordination externe dans la mise en œuvre du projet assurée par le Cadre partenarial qui est un organe de liaison entre le Gouvernement et les PTF.

Les données de référence étaient disponibles lors de la conception et font l'objet d'analyse dans le rapport d'évaluation. Mais, elles ne sont pas synthétisées dans le cadre logique.

L'Emprunteur a pu utiliser, pour la prise de décisions, les informations tirées du processus de suivi-évaluation.

**e. Autres questions (comme : protection, fiduciaire)**

Evaluer dans quelles mesures le RAP a traité l'observation des mesures de protection de l'environnement, les exigences fiduciaires, etc.

**Les questions fiduciaires ont été traitées de façon exhaustive lors de la préparation du projet Education II.** Les dispositions en la matière ont été respectées : imputation adéquate et justification des dépenses, transmission des rapports d'audit annuel, décaissement des fonds de contrepartie.

Le projet Education II, en tant qu'appui à l'enseignement de base, est classé dans la catégorie II et n'aura donc pas d'impact environnemental. Du reste, des mesures de sauvegarde environnementale ont été prises lors de l'évaluation.

#### **4. Evaluation de la Performance (Appréciation de l'Évaluateur)**

**a. Pertinence des objectifs du projet :**

Evaluation de la pertinence ex-ante et ex-post (y compris pendant la mise en œuvre). La pertinence ex-ante et ex-post des objectifs (à l'évaluation ex-ante et au moment de la post-évaluation) en termes de cohérence avec les priorités de développement du pays, la stratégie pays ou régionale de la Banque et les priorités générales de la Banque. L'évaluation de la pertinence ex-ante des objectifs portera également sur la mesure dans laquelle les objectifs étaient réalistes compte tenu des intrants disponibles et du calendrier.

Les objectifs d'Education II sont pertinents du fait qu'ils sont conformes aux priorités de développement du secteur de l'Education telles qu'elles figurent dans le PDDE 2003-2013 qui est un levier de réduction de la pauvreté et fait partie intégrante de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) du Niger. Ils sont en ligne avec ses trois premiers objectifs majeurs : (i) l'accélération de la scolarisation ; (ii) la réduction de l'analphabétisme ; et (iii) l'amélioration de la qualité de l'éducation. Il est également en ligne avec les objectifs des deux piliers du DSP 2002-2004 : (i) Pilier 1 : appuyer le développement rural; et, (ii) Pilier 2 : la valorisation des ressources humaines ainsi que les réformes et la promotion de la bonne gouvernance.

Les objectifs et les résultats du projet sont, de façon globale, réalisables. Mais, certains trop ambitieux n'ont pas pu être réalisés suffisamment à temps.

**b. Efficacité dans la production des extraits:**

Evaluer dans quelles mesures les extraits ont été livrés (ou les conditions essentielles dans le cas des prêts programmes). Indiquer le degré de couverture et de discussion par le RAP des extraits du projet (prévus-réels) ainsi que les raisons d'éventuels écarts.

**L'efficacité dans la production des extraits a été globalement satisfaisante.** Comme le reflète le RAP, 6 sur les 11 extraits identifiés sont très satisfaisants et 5 satisfaisants. Mais, on constate que les produits ne sont pas classés par composante, ce qui rend parfois difficile le classement des résultats obtenus qui ont fait l'objet de notation.

Dans la composante 1 visant une *amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2*, **4 produits ont été livrés de façon très satisfaisante** : 300 salles de classes, 35 secteurs pédagogiques, 15 cantines scolaires ont été construits et équipés comme prévu; 2 cadres formés en planification de l'éducation, 2 en ingénieries, 2 en évaluation des apprentissages ; 3 986 membres de COGES sont formés à la gestion de leurs comités, dépassant ainsi les 3 500 prévus; 25 laborantins, 24 inspecteurs, 525 professeurs de PC et SVT sont recyclés, les professeurs recyclés dépassant le nombre prévu (500) ; **1 produit a été livré de façon satisfaisante**, à savoir : la construction de 7 nouveaux CEG (au lieu de 8) et la réhabilitation et l'équipement de 15 laboratoires.

Dans la composante 2 portant sur l'*appui à la scolarisation des filles et à l'alphabétisation des femmes*, **1 produit a été livré de façon satisfaisante** : la construction et l'équipement de 49 Foyers d'Education Permanente et l'alphabétisation de 5 299 femmes. Curieusement, on ne retrouve pas de produit concernant la promotion de la scolarisation des filles dans le cycle de base.

Dans la composante 3 relatif à l'*amélioration de la santé scolaire et de la lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire*, **2 produits ont été livrés de façon très satisfaisante** : la réalisation de 72 émissions radiophoniques et de 72 émissions télévisées ; et l'acquisition et la mise à disposition des ARV aux bénéficiaires. **2 produits ont été livrés de façon satisfaisante** : l'élaboration de l'Etude sur la stratégie d'amélioration de la santé scolaire et lutte contre le VIH/SIDA ; la réalisation d'une étude sur les questions relatives aux IST/VIH/SID ; et la formation de 7 007 chefs d'Ets et directeurs d'école, 6 980 membres des APE et 100 points focaux.

**c. Efficacité dans la réalisation des effets (réalisations) /outcomes**

Evaluation du niveau d'atteinte des résultats escomptés (à partir du cadre logique) en utilisant des éléments de preuves (données probantes) directs et indirects sur les réalisations ou les réalisations attendues. En absence de données suffisantes (comme preuve directe), des éléments de preuves indirectes (comme les extraits et des processus pertinents de la chaîne de causalité) devraient être utilisés en particulier dans l'évaluation de la mesure dans laquelle les résultats/objectifs devraient être atteints. L'absence de données suffisantes pour évaluer l'efficacité doit être indiqué (et décrit en détail au niveau de la qualité du RAP). La notation du RAP devrait également être indiquée dans cette section

**Comme le RAP, le RAP/EVN considère comme satisfaisants les effets du Projet Education II du fait des progrès importants obtenus dans (i) l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2, (ii) l'appui à la scolarisation des filles et à l'alphabétisation des femmes ; et (iii) l'amélioration de la santé scolaire et de la lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire.** Ces améliorations sont imputables principalement aux constructions effectives et équipements des écoles ainsi qu'à la formation du corps professoral et du personnel d'encadrement.

Pour ce qui a trait à l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2, le RAP/EVN, comme le RAP, la considère comme satisfaisante du fait de la réalisation quasi complète des prévisions, à savoir : l'augmentation du nombre supplémentaires inscrits dans le cycle de base 1 par an qui a bondi de 174 974 en 2004-2005 à 348 106 en 2009-2010 ; la mise en place des 35 secteurs pédagogiques a contribué à la régularité de l'encadrement pédagogique dans la zone du projet ; 2 528 élèves supplémentaires ont été inscrits (contre 1 200 prévus) en 2010 dans le cycle de base 2 de la zone du projet. L'engouement fut si grand que des classes paillottes ont été ouvertes dans l'enceinte des CEG, les classes en matériaux définitifs étant occupées de manière rotative ; des cadres de la Direction d'Etudes et de Programmation (DEP) du Ministère de l'enseignement de base ont été formés en planification, ingénierie de la formation et de l'évaluation pédagogique ; enfin, la formation des membres des Comités de gestion des écoles (COGES) et des Associations des parents d'élèves (APE) en gestion, formation qui devra cependant être renouvelée au moins tous les deux ans (les modules existent déjà) pour en assurer la pérennité.

Pour ce qui est de l'accroissement du taux d'alphabétisation des femmes adultes dans les régions du projet, le RAP/EVN, comme le RAP, le considère comme satisfaisant, car le taux d'alphabétisation a enregistré un net progrès, passant de 11% en 2000 à 17,1% en 2008.

Quant à l'amélioration de la santé scolaire et lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire, le RAP/EVN, comme le RAP, la juge satisfaisante, du fait que 7 007 directeurs d'école, chefs d'établissement et les 100 points focaux de santé scolaire contribuent aux enseignements en santé scolaire dans la zone du projet.

**d. Efficience dans l'obtention des produits et des effets:**

Evaluation du degré d'obtention des produits et des résultats de développement à temps, et dans quelles mesures les coûts ont été efficaces et ont été fournis de la manière la plus efficiente. La notation du RAP devrait être commentée. Les éléments de preuves/évidences comprendront les taux de rentabilité interne économique et financière (TRIE; TRIF), le respect du calendrier (retard/avance) et des coûts (dépassement/sous-utilisation) et des indications sur la performance d'exécution du projet. En commentant les notations de RAP, le degré d'utilisation des sources sur les éléments de preuves justifiant la note accordée devrait être pris en compte. En cas d'insuffisances de preuves, une note appropriée sera ainsi attribuée.

Les produits et les résultats du développement ont été en général obtenus dans la période du projet. La clôture du programme a accusé un retard de 15 mois, la date de clôture effective étant le 31 mars 2011 alors que la date initiale était le 31 décembre 2009. **L'efficience globale du projet est donc jugée satisfaisante**, certains produits n'ayant pas été livrés dans les délais prévus.

**e. Résultats de développement du projet :**

Evaluer, dans quelles mesures, les objectifs qui s'y rapportent (produits, résultats de développement) ont été atteints, de façon efficiente, en temps opportun ou sont susceptibles de l'être. Ceci devrait conduire à une note calculée reflétant les notes sur les extrants/pertinence, Effets/Efficacité et Respect du calendrier/Efficience. Deux notes sur les résultats du projet seront fournies: (i) selon la définition opérationnelle du RAP (extrants, résultats, respect du calendrier) et (ii) conformément aux directrices d'OPEV (pertinence, efficacité, et efficience (y compris le respect des délais). L'évaluateur peut annuler la note calculée et donner en conséquence une justification. Les trois composantes sont pondérées de façon équitable.

**Le RAP/EVN, comme le RAP, considère que les résultats de développement du projet sont satisfaisants.**



Pour le RAP, l'efficacité des produits (extrants) est de 3, celle des réalisations (effets) de 3, le respect du calendrier est noté 3.

Sur la base de ces notes est calculée la notation des résultats du développement du projet soit dans l'optique RAP soit dans l'optique OPEV. Dans l'optique RAP, la notation des résultats du développement est égale à 3 en tant que moyenne de la notation de l'efficacité de l'obtention des produits (3), de l'efficacité de l'obtention des effets (3) et du respect du calendrier prévisionnel (3). Dans l'optique de cette appréciation du RAP, le RAP/EVN considère cette note globale égale à 3 en tant que moyenne des mêmes notations égales pour le premier à 3, le second à 3 et pour le respect du calendrier à 3. Ainsi, les résultats du développement du projet sont considérés comme satisfaisants (3) par le RAP/EVN.

**Dans l'optique des directives d'OPEV** (pertinence, efficacité des effets, et efficience) et des notes RAP/EVN, la note globale portant sur les résultats du développement du projet, est 3 en tant que moyenne de la notation de la pertinence (4), de l'efficacité des effets (3) et de l'efficience (3). Les résultats de développement du projet sont donc considérés comme satisfaisants.

**f. Risques pesant sur la viabilité des résultats obtenus par le projet**

Au moment de l'évaluation, indiquer le risque que les résultats du projet (ou ceux attendus) ne puissent pas être maintenus (ou atteints). En faisant des observations sur les facteurs de risque énoncés dans le RAP, une justification solide (y compris celle des facteurs additionnels pouvant diminuer/augmenter le risque) devrait être fournie pour l'évaluation du risque global de résultats de développement. Le risque doit être évalué comme étant élevée (4); substantielle/modérément élevé (3); modérée (2) et négligeable (1).

Trois risques ont été identifiés, à savoir: (i) la non poursuite de la mise en œuvre du PDDE ; ii) le retard éventuel dans la mise à disposition des enseignants des écoles et des collèges à construire, et (ii) l'irrégularité dans la mise à la disposition du projet de la contrepartie nationale. Ces risques demandent trois mesures d'atténuation pour en minimiser les conséquences sur la mise en œuvre du projet reposant essentiellement sur l'engagement du Gouvernement et celui des partenaires au développement du Niger à poursuivre leurs efforts dans l'amélioration des performances du système éducatif.

Le RAP/EVN, comme le RAP, considère que l'évaluation des risques et des mesures d'atténuation correspondantes est jugée satisfaisante.

**g. Résultats/impacts additionnels (positifs et négatifs, pas pris en compte dans le cadre logique):**

Ils comprennent le genre, les mesures de protection, les aspects institutionnels, les questions sociales et socio-économiques. Evaluer le degré d'importance des résultats additionnels et importants énoncés ou non couverts par le RAP. La revue devra se prononcer sur la couverture par le RAP de ces résultats.

Le problème d'attribution est difficile à juger, beaucoup de facteurs concourant au développement d'un pays. Toutefois, des impacts additionnels sont enregistrés dans les domaines de la réduction de la pauvreté, du genre des aspects institutionnels et du secteur privé.

*Impacts institutionnels* : les formations et les équipements en faveur de la Direction des études et de la planification (DEP) du Ministère de l'Enseignement de base, de la cellule d'exécution du projet (BEPE), du personnel d'encadrement de l'enseignement de base, des professeurs et l'équipement des écoles contribueront au renforcement des capacités de l'Education.

*Impacts sur la pauvreté et le genre* : les travaux de construction vont favoriser la création d'emplois qui seront profitables aux chômeurs et contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté. Ensuite, les recrutements de nouveaux enseignants vont contribuer à la distribution de revenus à des personnes en quête d'emplois. L'augmentation des dépenses en faveur des secteurs sociaux (éducation, santé, infrastructures de base) profitera aux plus pauvres,

notamment les femmes. En plus, le projet profitera aux femmes à travers l'augmentation du taux de scolarisation des filles et les sessions d'alphabétisation qui seront organisées en faveur des femmes adultes.

*Impacts sur le secteur privé* : Les travaux de construction nécessiteront l'intervention des sociétés privées pour les études architecturales et techniques, la construction proprement dite des infrastructures scolaires et l'acquisition des biens et services. Les PME et PMI exécuteront des travaux qui engendreront la création d'emplois nouveaux.

*Impacts sur la coordination et l'harmonisation* : Des dispositions institutionnelles ont été prises permettant une meilleure coordination et harmonisation des intervenants à travers le Cadre partenarial qui est un instrument de liaison entre le Gouvernement et les PTF. Ce Cadre veille à la complémentarité des interventions et donc à l'harmonisation des appuis dans le secteur de l'éducation.

#### **h. Performance de l'Emprunteur:**

Fournir les observations sur l'objectivité des notations du RAP, et ré noter la performance durant tout le cycle du projet (conception, mise en œuvre; clôture) en se concentrant sur les indications des éléments de preuves du RAP (voir en annexe, les composantes).

**La performance globale de l'Emprunteur est satisfaisante pour le RAP/EVN, ainsi que pour le RAP.** Sa contribution à la conception, l'état de préparation et sa mise en œuvre sont satisfaisants. L'évaluation des capacités de mise en œuvre, l'identification des effets et des risques ont été assez bien maîtrisées dès la phase de préparation qui a bénéficié des leçons tirées de la mise en œuvre du projet Education I. Tous les facteurs de lenteur dans l'exécution du projet, notamment les conditions du premier décaissement, ont font l'objet d'anticipation sur la base des leçons apprises au cours de la mise en œuvre d'Education I.

#### **i. Performance de la Banque**

(préparation/évaluation, en partie s'assurer de la QAE: qualité de la supervision): Fournir les observations sur l'objectivité des notations du RAP, et ré noter la performance durant tout le cycle du projet (conception, mise en œuvre; clôture) en se concentrant sur les indications des éléments de preuves du RAP (voir en annexe, les composantes).

**Pour le RAP/EVN, comme pour le RAP, la performance globale de la Banque a été satisfaisante.** Cette note a été portée principalement par la performance de la Banque dans la phase de supervision où les sous-critères relatifs aux dispositions fiduciaires, aux accords conclus dans le cadre du projet et la fourniture à temps du RAP ont été jugés très satisfaisants. La conception et l'état de préparation sont satisfaisants. La coordination avec les PTF (PAM, la BM, l'UE, la BID, etc.) intervenant dans le cadre des appuis au Programme décennal de développement de l'Education a été satisfaisante.

#### **g. Evaluation globale:**

Résumé de l'évaluateur sur la performance globale du projet/programme, et en cas de différence avec le RAP, les raisons devraient être évoquées. Au cas où les éléments de preuves accessibles (à partir du RAP ou d'autres documents) à l'évaluateur sont insuffisants, alors une note partiellement satisfaisante (à réviser) devrait être donnée jusqu'à ce qu'un REPP soit réalisé.

**La performance globale du projet Education II est satisfaisante.** Cette performance est due en grande partie au fait que la préparation et la conception ont bénéficié des enseignements tirés de la mise en œuvre du projet Education I. Le caractère satisfaisant de la performance du projet reflète également le niveau satisfaisant des extrants et des effets. A ces performances, il convient d'ajouter l'efficacité des résultats de développement. Cette performance illustre la pertinence des objectifs du projet et le niveau satisfaisant de la performance de l'Emprunteur et de celle de la Banque.

L'efficacité satisfaisante des produits a permis (i) l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2 à travers les travaux de construction, de réhabilitation et l'équipement des écoles, le

renforcement des capacités institutionnelles des enseignements de base ; (ii) l'augmentation du taux de scolarisation des filles et d'alphabétisation des femmes ; (iii) l'amélioration de la santé scolaire et la lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire.

Cependant, il faudra du temps pour évaluer l'impact des campagnes de sensibilisation radiophoniques et télévisuelles menées pendant l'exécution du projet pour sensibiliser la population adulte sur la santé scolaire et les IST/VIH/SIDA.

## **5. Principaux enseignements et recommandations (Appréciation de l'évaluateur)**

### **a. Enseignements tirés:**

Exposé succinct d'éventuels accords/désaccords avec tout ou partie des enseignements du RAP. Les principaux enseignements pertinents (et génériques) du RAP, reformulés et/ou nouveaux sont à énumérer ici

Les principaux enseignements sont les suivants :

- L'implication de la structure d'exécution du projet aux différentes phases de sa conception a permis une meilleure maîtrise et exécution des activités (RAP) ;
- Concernant les acquisitions, l'inadéquation des modes d'acquisition pour certaines activités de formation et d'assistance technique, notamment en ce qui concerne la santé scolaire, a eu pour conséquence le retard dans la réalisation desdites formations (RAP) ;
- La baisse continue du cours de l'Unité de Compte BAD a créé des problèmes de disponibilité des ressources pour réaliser toutes les activités prévues; certaines activités ont été revues à la baisse (7 CEG au lieu de 8) et d'autres annulées (organisation de visites médicales, élaboration d'une politique nationale de santé scolaire et équipement pour l'atelier de verrerie du Centre national de maintenance : CNM) (RAP) ;
- La lenteur dans la mise à disposition du projet des ressources de la contrepartie nationale a entraîné des retards dans l'exécution notamment des travaux de construction (RAP);
- L'engagement politique du gouvernement en faveur du secteur de l'éducation de base et la mise en œuvre du suivi et recommandations de la Banque ont contribué à la bonne exécution du projet (RAP).

### **b. Recommandations:**

Exposé succinct d'éventuel accords/désaccords avec tout ou partie des recommandations du RAP. Les principales recommandations (nécessitant plus d'actions par l'Emprunteur et/ou la Banque) du RAP, reformulés et/ou nouvelles sont à énumérer ici.

- *Pour la Banque:*

- Conformément aux règles, restructurer le projet si l'Emprunteur ne peut pas combler le gap de financement constaté en cours d'exécution (RAP) ;
- Veiller à adopter des modes d'acquisition plus adaptés à la nature des activités, pour garantir une exécution efficiente du projet (RAP).

- *Pour le Gouvernement:*

- veiller à l'existence et à l'implication effective des futurs responsables de projet dans les différentes phases de sa conception (RAP).

- veiller dès la préparation du projet à ce que les modes d'acquisitions soient appropriés aux activités afin de permettre leur exécution rapide et adéquate (RAP);
- prendre les dispositions nécessaires pour mettre à disposition à temps les ressources de la contrepartie nationale nécessaires au financement des activités du projet afin d'éviter des retards dans leur mise en œuvre ; pour l'avenir, minimiser la contrepartie nationale, voire financer 100% des activités de projet sur les ressources du FAD (RAP);
- prendre les dispositions pour financer le gap lié à la fluctuation de change de l'UC ou proposer une restructuration du projet (RAP).

### **6. Commentaires sur la qualité du RAP et du respect des délais (ponctualité)**

L'évaluation de la qualité sera basée sur tout ou partie des critères indiqués en annexe et d'autres (le cas échéant): La qualité du RAP sera jugée très satisfaisante/exemplaires (4), satisfaisante (3), peu satisfaisante (2) ou très peu satisfaisante (1). Le respect des délais d'élaboration du RAP; jugé à temps (exemplaire = 4) ou en retard /pas satisfaisant (1). Le degré de participation de l'Emprunteur, Co-financiers et du Bureau extérieur de la Banque (BE), noté comme élevé/exemplaire (4), or substantiel/significatif (3), or modéré (2), ou négligeable (1).

**La qualité du RAP est satisfaisante**, les produits, les effets et le respect du calendrier ayant tous un caractère satisfaisant. **Les leçons sont bien formulées** avec des éléments d'appréciation suffisamment clairs. **Les recommandations y afférent sont bien appropriées**. Le RAP est clair dans l'enchaînement des analyses.

## 7. Résumé de l'évaluation

Critères	RAP	Revue du RAP	Raisons de désaccords/Commentaires
Pertinence	4	4	La pertinence des objectifs est très satisfaisante ; leur réalisme aurait pu être accru en faisant une meilleure évaluation du temps nécessaire à l'exécution des activités prévues.
Efficacité dans la production des extraits/ <i>outputs</i> (produits)	3	3	L'efficacité dans la production des extraits est satisfaisante, 6 des 11 extraits identifiés étant très satisfaisants, et 5 satisfaisants. Toutefois, des retards de livraison ou de mise en œuvre sont aussi enregistrés.
Efficacité dans l'obtention des réalisations/ <i>outcomes</i> (effets)	3	3	L'efficacité dans la réalisation des effets est satisfaisante, 2 effets sur 7 étant très satisfaisants et les 5 autres satisfaisants. Les effets du projet Education II ont été très satisfaisants dans certaines activités: l'inscription du nombre supplémentaire d'inscrits dans le cycle de base 1 par an dans la zone du projet ; et le nombre d'élèves supplémentaires inscrits dans le cycle de base 2 de la zone du projet. D'un autre côté, l'encadrement pédagogique dans la zone du projet, le renforcement des capacités de la DEP du Ministère de l'Enseignement de base, les formations en gestion de l'école, l'augmentation du taux d'alphabétisation des femmes et l'enseignement sur la santé scolaire ont été satisfaisants.
Effizienz dans l'obtention des extraits et des réalisations (effets) ( <i>outputs and income</i> ) dans le temps imparti	3	3	L'existence d'un écart de 15 mois entre la date de clôture prévue et celle effective amène à confirmer l'appréciation du RAP. Cela prouve en effet que le temps imparti pour la réalisation de toutes les activités n'était pas suffisant, surtout dans l'appréciation des effets de certaines activités.
Effizienz dans l'obtention des extraits et des réalisations (effets), autres critères	NA	3	L'essentiel des extraits a été livré dans les délais prévus, un certain nombre a eu des effets dont la portée ne peut être jugée qu'à moyen terme.
Effizienz globale dans l'obtention des extraits et des réalisations (effets)	NA	3	L'effizienz globale du projet est satisfaisante, puisque plus de 98% des activités ont pu être exécutés.
Résultats de développement du programme/ <i>Project development outcome</i>	3	3	La notation par RAP/EVN des résultats de développement du projet, est 3 comme moyenne de la notation de la pertinence (4), de l'efficacité des effets (3) et de l'effizienz (3). Les résultats de développement du projet sont considérés comme satisfaisants.
Risques par rapport à la viabilité des résultats de développement du projet/ <i>Project development outcome</i> :	3	3	Globalement, trois risques ont été identifiés et trois mesures d'atténuation appropriées proposées. Le projet a été exécuté sans la survenue de ces risques, ce qui prouve que les mesures atténuantes étaient bien pensées.
Performance de l'Emprunteur:	3	3	Pour le RAP/EVN, comme pour le RAP, la performance globale de l'Emprunteur est satisfaisante. La conception, l'état de préparation du projet et sa mise en œuvre sont satisfaisants.
Performance de la Banque:	3	3	Pour le RAP EVN, comme pour le RAP, la performance globale de la Banque a été satisfaisante, aussi bien dans la supervision, la conception et l'état de préparation du projet.
Qualité du RAP:	-	3	La qualité du RAP est satisfaisante, 1 de ses 10 critères étant considérés comme très satisfaisant, et les 9 autres satisfaisants.

Ceci est un résumé des notations du RAP et celles d'OPEV accompagné d'éventuelles raisons de désaccords/commentaires. Pour la dernière colonne, la section appropriée de l'examen PCR devrait être rappelée pour éviter des discussions détaillées. Lorsque l'évaluateur n'est pas en mesure de valider la note du RAP pour un critère, une justification adéquate doit être fournie. En conséquence, la note globale du projet pourrait être «partiellement satisfaisant »

|

**8. Priorité pour des futurs travaux d'évaluation: Rapport d'évaluation de la performance du projet, Evaluation d'impact, revues par pays/secteur ou études:**

- Le projet s'inscrit dans une série et est adapté pour une évaluation en groupe OUI
- Le projet est un cas de réussite OUI
- Haute priorité pour une évaluation d'impact
- L'évaluation de performance est nécessaire pour des revues par secteur/pays OUI
- Haute priorité pour une étude ou évaluation thématique ou spéciale (à spécifier) NON
- Le REPP est nécessaire en raison d'une validation incomplète des notations. NON

Principaux domaines d'intérêt dans les futurs travaux d'évaluation:

- a) Evaluation de performance nécessaire pour des revues par secteur/pays
- b) Evaluation de groupe (opérations d'appui institutionnel)
- c) Evaluation thématique (appui budgétaire ou réforme dans la gestion des finances publiques)

**Action de suivi par OPEV:**

Identifier des opérations du même groupe ou du même thème ; organiser un travail ou une mission de consultation permettant les travaux a), b) ou/et c).

**Vérification par le Chef de Division**

**Approbation du Directeur**

**Sources de données pour la validation:**

- Chargé du projet/Personnel de la Banque interviewé/contacté (en personne, par téléphone et par courriel)
- Documents/rapports et base de données

**Pièce jointe:**

- Fiche de validation des notations de performance de la Note de revue de RAP.
- Liste de documents de référence

**NOTE D'ÉVALUATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET  
(RAP)  
Validation des notations de performance du RAP**

Echelle de notation du RAP:

Note	Explication
<b>4</b>	<b>Très satisfaisant</b> - Réalisation parfaite, aucune faille
<b>3</b>	<b>Satisfaisant</b> - La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
<b>2</b>	<b>Moyen</b> - Projet partiellement abouti. Presqu'autant de résultats que de lacunes
<b>1</b>	<b>Médiocre</b> - Très peu de réalisations et de graves lacunes
<b>UTS</b>	Incapable de noter
<b>NA</b>	Sans objet

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /
<b>Pertinence des objectifs du projet &amp; Conception</b>	<b>Pertinence des objectifs du projet</b>			
	1. Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4	4	Les objectifs du projet Education II sont pertinents au regard des priorités du PDDE, à savoir : (i) l'accélération de la scolarisation ; (ii) la réduction de l'analphabétisme ; et (iii) l'amélioration de la qualité de l'éducation. La réalisation de ces objectifs concourt à la réduction de la pauvreté, surtout dans la zone du projet.
	2. Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel.	3	3	La mise en œuvre du projet a fait ressortir le fait que les objectifs visés sont empreints d'un fort coefficient de réalisme, comme l'atteste l'exécution à concurrence de 98,80% des activités. Toutefois, le temps imparti semble insuffisant.
	3. Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4	4	Les objectifs d'Education II s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de la Banque en matière d'éducation visant la valorisation des ressources humaines (DSP 2002-2004).
	4. Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4	4	Les objectifs du projet sont conformes aux orientations stratégiques de la Banque en matière de formation et d'éducation.
	5. Les objectifs du projet restent pertinents au moment de la préparation du RAP	3	3	Les objectifs du projet demeurent pertinents au moment de la préparation du RAP du fait qu'ils sont conformes aux priorités stratégiques du PDDE 2003-2013 en cours d'exécution.
	<b>NOTE DE LA PERTINENCE DES OBJECTIFS</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>La pertinence des objectifs est très satisfaisante du fait qu'ils sont en ligne avec les priorités stratégiques du Niger et celles de la Banque.</b>



Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /
	<b>Conception du projet et état de préparation pour la mise en œuvre</b>			
	1. Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	3	3	Le cadre logique d'Education II a été conçu en fonction des anciennes directives en la matière. Néanmoins, il présente une certaine logique entre les objectifs visés et les indicateurs reflétant l'atteinte de ces objectifs.
	2. Le cadre logique du projet présente des objectifs et résultats mesurables et quantifiables.	3	3	Dans le cadre logique, les objectifs sont identifiés clairement ainsi que les indicateurs (effets) de manière mesurable et quantifiable, avec une colonne destinée aux moyens de vérification.
	3. Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés.	3	3	Dans le cadre logique, les risques sont identifiés, mais pas synthétisés en trois grands blocs comme dans le rapport d'évaluation, en les distinguant des hypothèses. Le rattachement des risques aux activités n'est pas indiqué, il était préférable d'établir la relation entre risques et composantes.
	4. La complexité du projet est à la hauteur de la capacité et de l'engagement politique du pays	3	3	Le projet s'est appuyé sur l'engagement politique des autorités nigériennes qui est demeuré ferme pendant l'exécution. Les capacités existantes du pays ont été prises en compte et se sont révélées à la hauteur des tâches à accomplir.
	5 La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques.	3	3	La conception du projet a inclus une analyse satisfaisante de trois risques dont les mesures atténuantes proposées se sont révélées appropriées, aucun des risques n'ayant perturbé la mise en œuvre.
	6. Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	3	3	Le décaissement des fonds a été assujéti aux règles et procédures d'acquisition de biens et services de la Banque, même si le système national a été utilisé pour l'évaluation des offres.
	7. Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies.	3	3	La mise en œuvre du projet a donné lieu à une définition claire des responsabilités qui ont été effectivement exercées. L'exécution du projet a été confiée au Bureau d'exécution des projets d'Education (BEPE) sous la supervision du Conseil national de l'Education qui présentent l'avantage d'avoir joué ce rôle dans l'exécution d'Education I.
	8. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation ex-ante.	3	3	Toutes les dispositions ont été prises : les conditions de décaissement, les dossiers d'appel d'offres, le chronogramme d'exécution ont été décrits dans le rapport d'évaluation et les accords de prêt et de don.
	9. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés.	3	3	Les indicateurs de suivi ont été convenus par la Banque et l'Emprunteur et ont été mis en œuvre.
	10. Les données de référence étaient disponibles ou en cours de collecte pendant la	3	3	Les données de référence étaient disponibles au moment de la conception du projet. Elles ont été tirées du rapport du PDDE, des statistiques générées

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /
	conception du projet			par les ministères en charge de l'Education et du DSRP.
	<b>Notation partielle de la conception du projet et de l'état de la préparation pour sa mise en œuvre</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>Tout comme le RAP, le RAP/EVN estime que la conception et l'état de préparation du projet sont satisfaisants. Les objectifs retenus étaient pertinents et mesurables. Ils étaient insérés dans un cadre logique de résultats. Trois risques ont été évalués et des mesures d'atténuation appropriées dégagées. Les capacités de mise en œuvre et les indicateurs de résultat ont été définis dès la préparation.</b>
<b>Réalisation des produits du projet*</b>	<b>Composante 1 : Amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2</b>			
	Produit 2.1 300 salles de classes, 35 secteurs pédagogiques, 15 cantines scolaires construits et équipés	4	4	Réalisé à 100% : 300 salles de classes, 35 secteurs pédagogiques, 15 cantines scolaires ont été construits et équipés.
	Produit 2. 2 8 nouveaux CEG construits et 15 laboratoires réhabilités et équipés	3	3	Réalisé en partie : 7 nouveaux CEG (au lieu de 8) ont été construits et 15 laboratoires réhabilités et équipés
	Produit 2.3 2 cadres formés en palification éducation, 2 en ingénierie, 2 en évaluation des apprentissages	4	4	Réalisé entièrement : 2 cadres formés en planification de l'éducation, 2 en ingénierie et 2 en évaluation des apprentissages
	Produit 2.4 3 500 membres de COGES sont formés à la gestion de leurs comités	4	4	Les formations ont dépassé les objectifs visés : 3 986 membres de COGES ont été formés à la gestion de leurs comités
	Produit 2.5 25 laborantins, 24 inspecteurs, 500 professeurs de PC et SVT recyclés	4	4	Réalisé au-delà des résultats escomptés puisque 25 laborantins, 24 inspecteurs, 525 professeurs de PC (au lieu de 500) et SVT ont été recyclés
	<b>Composante 2 : Appui à la scolarisation des filles et à l'alphabétisation des femmes</b>			
	Produit 2.1 60 FEP construits/équipés et 5 400 femmes alphabétisées	3	3	Réalisé en grande partie : 49 Foyers d'éducation permanente (FEP) ont été construits et équipés et 5 299 femmes alphabétisées (au lieu de 5 400 prévues)
	<b>Composante 3 : Amélioration de la santé scolaire et lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire</b>			
	3.1 1 stratégie d'amélioration de la santé scolaire et lutte contre le VIH/SIDA mis en place	3	3	Réalisé. L'Etude sur la stratégie d'amélioration de la santé scolaire et de la lutte contre le VIH/SIDA a été élaborée
3.2 Les questions relatives aux IST/VIH/SIDA intégrées aux cycles de base 1 et 2	3	3	Réalisé : 1 étude sur les questions relatives aux IST/VIH/SIDA a été réalisée	

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /
	3.3 Environ 6 248 chefs d'Ets et 5 975 enseignants du CB 1 formés en matière de santé scolaire	3	4	Réalisé : 7 007 chefs d'Ets et directeurs d'école, 6 980 membres des APE et 100 points focaux ont été formés
	3.4 Campagnes d'information et de sensibilisation sur la santé scolaire et les IST/VIH/SIDA à travers les émissions radio et télévisées	4	4	72 émissions radiophoniques et 72 émissions télévisées ont été réalisées
	3.5 La centaine d'enseignants séropositifs identifiés est prise en charge médicalement	4	4	Les ARV ont été acquis et mis à la disposition des bénéficiaires
	<b>NOTE GLOBALE DES PRODUITS</b> Efficacité dans la réalisation des produits (extrants)	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>L'efficacité de la réalisation des produits est très satisfaisante : 7 des 11 extrants identifiés étant très satisfaisants et 4 satisfaisants au niveau des trois composantes du projet.</b>
<b>Réalisation des Effets (Réalisation) /outcomes</b>	<b>Composante 1. Amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement des cycles de base 1 et 2</b>			
	Effet 1.1 3 560 élèves supplémentaires sont inscrits chaque année au niveau du cycle de base 1 dans la zone du projet	4	4	Le nombre d'élèves supplémentaires inscrits dans le cycle de base 1 par an dans la zone du projet a progressé de 174 974 en 2004-2005 à 348 106 en 2009-2010, dépassant ainsi les valeurs cibles visées.
	Effet 1.2 Régularité de l'encadrement pédagogique dans la zone du projet	3	3	35 secteurs pédagogiques ont été mis en place et cela a contribué à la régularité de l'encadrement pédagogique dans la zone du projet
	Effet 1.3 1 200 élèves supplémentaires sont inscrits chaque année dans le cycle de base 2 de la zone du projet	4	4	Réalisé au-delà des cibles visées : 2 528 élèves supplémentaires (au lieu de 1 200) ont été inscrits en 2010 dans le cycle de base 2 de la zone du projet, tellement l'engouement suscitée autour des nouvelles infrastructures a été grand.
	Effet 1.4 Accroissement de 10 points du taux de réussite des élèves en PC et SVT dans les régions du projet	ND	ND	Il est trop tôt pour évaluer ce rendement. Il ne pourra être mesuré que dans les prochaines années.
	Effet 1.5 Existence à la DEP d'une équipe qualifiée en matière de planification, d'ingénierie de la formation et d'évaluation pédagogique	3	3	Les capacités de la DEP du MEB ont été renforcées en planification, ingénierie de la formation et évaluation pédagogique
	Effet 1.6 Tous les membres des COGES ainsi que la majorité des membres des APE sont familiarisés aux principes de bonne gestion des écoles	3	3	Les membres des COGES ainsi que les membres des APE ont été familiarisés aux principes de bonne gestion. Toutefois, eu égard à la mobilité des cadres, des dispositions devront être prises au niveau du pays pour dispenser ces formations au moins tous les deux ans. Avec la disponibilité des modules de formation, cela ne devrait pas poser de problème.

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /
	<b>2. Composante 2 : Appui à la scolarisation des filles et à l’alphabétisation des femmes</b>			
	Effet 2.1: Accroissement du taux d’alphabétisation des femmes adultes dans les régions du projet	3	3	Le taux d’alphabétisation des femmes a progressé de 11 % à 17,1 % de 2000 à 2008
	<b>Composition 3 : Amélioration de la santé scolaire et lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu scolaire</b>			
	Effet 3.150 % de la population adulte sensibilisée sur la santé scolaire, les IST/VIH/SIDA	ND	ND	Les 72 émissions radiophoniques et télévisées réalisées ont couvert l’ensemble du pays, mais on ne dispose pas de statistiques relatives au pourcentage de population sensibilisée.
	Effet 3.2: Enseignement sur la santé scolaire dans la zone du projet	3	3	7 007 directeurs d’école, chefs d’établissement et les 100 points focaux de santé scolaire ont contribué aux enseignements en santé scolaire dans la zone du projet (régions de Tillabéry, Maradi, Tahoua et Zinder).
	<b>NOTE GLOBALE DES EFFETS DU PROJET</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>Comme le RAP, le RAP/EVN juge les effets d’Education II satisfaisants, plusieurs facteurs concourant à cette note, notamment la réalisation effective des activités, voire au-delà des valeurs cibles visées. Certains bénéfices du projet ne pourront se manifester que bien après sa clôture, telles que les campagnes de sensibilisation aux questions de santé scolaire.</b>
<b>Effets additionnels</b> (non pris en compte dans la cadre logique), leur importance étant notée haute (4), substantielle (3), modérée (2), négligeable (1)	Développement institutionnel	N/A	3	A travers ses trois composantes, le projet Education II contribuera au renforcement des capacités du Ministère de l’Education de base et de l’Alphabétisation, notamment la DEP, ainsi que le personnel d’encadrement des écoles et les professeurs.
	Genre	N/A	3	Le projet Education II, en visant l’amélioration des secteurs de l’éducation et de la santé favorisera l’augmentation du taux de scolarisation des jeunes filles, et un accroissement du taux d’alphabétisation des femmes adultes.
	Environnement & Changements climatiques	N/A	NA	
	Réduction de la pauvreté	N/A	3	Le renforcement des infrastructures d’éducation et de santé va concourir à l’atteinte des objectifs du DSRP en matière de scolarisation des filles et d’alphabétisation des femmes adultes, surtout dans la zone du projet en contribuant à l’augmentation du taux de scolarisation et d’alphabétisation de ces catégories sociales vulnérables.
	Développement du secteur privé	N/A	3	La participation des sociétés privées aux études architecturales et aux travaux de construction et d’équipement des écoles profitera au secteur privé.

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /
	Intégration régionale	N/A	N/A	
	Autres (à spécifier)	N/A	N/A	
	<b>NOTE GLOBALE DES EFFETS ADDITIONNELS</b>	N/A	<b>3</b>	<b>Les effets additionnels sont jugés satisfaisants du fait que la réduction de la pauvreté et le développement institutionnel et le Genre sont considérés satisfaisants, ainsi que le développement du secteur privé.</b>
<b>Efficienc e dans la réalisation des produits &amp; des effets</b>	Respect des délais (en se collant à la date initiale de clôture)	3	3	Les délais n'ont pas été rigoureusement respectés. La date de clôture du projet était fixée au 31/12/2009, mais c'est le 31/03/2011 qu'elle a été effective, soit avec 15 mois de retard.
	Taux de rendement (à préciser si applicable)	N/A	N/A	
	Autres critères (à spécifier)	NA	N/A	
	<b>NOTE GLOBALE DE L'EFFICIENCE DU PROJET</b>	N/A	<b>3</b>	<b>L'efficienc e globale du programme est satisfaisante. Mais les délais de livraison des extrants semblent avoir été sous-estimés pour certains produits.</b>
<b>Risques sur la viabilité (durabilité) des effets du projet **</b>	Principaux risques (Préciser les risques courants pour servir de base pour la notation)	3	3	De façon générale, trois risques ont été identifiés et des mesures atténuantes appropriées proposées. Avec l'engagement des autorités nigériennes, aucun des risques n'est survenu pendant la mise en œuvre du projet.
<p>* Les notations des extrants doivent être pondérées par coût relatifs des extrants (voir format RAP). La note globale est donnée Très bien, Bien, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères.</p> <p>** Le risque global pour la durabilité des effets du projet est noté comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) Elevé (H) : 4</li> <li>(ii) Substantiel/significatif (S) : 3</li> <li>(iii) Modéré (M) : 2</li> <li>(iv) Négligeable (N): 1</li> <li>(v) Incapable de noter (UTS)</li> <li>(vi) NA</li> </ul>				

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification
<b>Performance de la Banque</b>	<b>Conception et état de préparation</b>			
	1. Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4	4	Les objectifs du projet couvrent les priorités du PDDE 2003-2013 qui est le principal document de référence du Niger pour les bailleurs de fonds en matière d'éducation.
	2. Les objectifs du projet sont réalisables au regard des	3	3	Les objectifs sont réalisables au regard des financements massifs apportés par la Banque

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification
	contributions au projet et du calendrier prévisionnel.			sous forme de don et de prêt. L'essentiel des activités a été réalisé dans les délais (98,80%).
	3. Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4	4	Education II est en ligne avec les objectifs des deux piliers du DSP 2002-2004 qui portent sur le développement rural et la valorisation des ressources humaines ainsi que les réformes et la promotion de la bonne gouvernance.
	4. Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4	4	Les objectifs du projet sont effectivement conformes aux priorités générales de la Banque en matière d'éducation et de formation.
	5. Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	3	3	Le cadre logique a été élaboré selon l'ancien format. De ce fait, même s'il y a une certaine logique entre les objectifs et les indicateurs (effets), les liens causals entre les impacts, les effets et les produits n'apparaissent pas clairement.
	6. Le cadre logique du projet présente des objectifs et résultats mesurables et quantifiables.	3	3	Les objectifs et les indicateurs du cadre logique sont quantifiables dans le cadre logique. Mais, la situation de référence n'y figure pas.
	7. Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés.	3	3	Le rattachement des risques à chaque activité rend la colonne « Hypothèses et risques » un peu touffue. Il eut fallu rattacher les risques plutôt aux composantes et proposer des mesures d'atténuation.
	8. La complexité du projet est à la hauteur de la capacité et de l'engagement politique du pays.	3	3	En vue d'une mise en œuvre efficace du projet, les capacités du pays ont été évaluées. La volonté du gouvernement et son engagement ont été des facteurs décisifs dans la mise en œuvre satisfaisante du projet.
	9. La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques.	3	3	La conception du projet s'est appuyée sur une analyse satisfaisante des trois risques identifiés, et subséquentement des mesures de mitigation appropriées ont été proposées.
	10. Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	3	3	Les règles et procédures de la Banque en matière de passation de marché, de gestion financière ont été utilisées pour l'acquisition des biens et services pour l'imputation des dépenses du projet.
	11. Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies.	3	3	Les responsabilités propres à la Banque et à l'Emprunteur sont bien définies et exercées convenablement.
	12. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	3	3	Les dispositions d'exécution du projet, les modes d'acquisition de biens et services, les méthodes de décaissement se sont inspirés des règles et procédures de la Banque en la matière.

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification
	ex-ante.			
	13. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés.	3	3	Les indicateurs de résultats et le plan de suivi ont été suffisamment détaillés et adoptés et mis en œuvre par l'Emprunteur.
	14. Les données de référence étaient disponibles ou en cours de collecte pendant la conception du projet.	3	3	Les données de référence étaient disponibles pendant la conception du projet, et ont été tirées de la base de données du PDDE, des statistiques des ministères chargés de l'éducation et du DRSP.
	<b>NOTE DE LA CONCEPTION ET L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>La conception et l'état de préparation du projet sont satisfaisants pour le RAP/EVN et pour le RAP. Certains indicateurs tardant à se concrétiser n'ont pas pu être évalués à l'achèvement du projet (par exemple les campagnes de sensibilisation sur la lutte contre le VIH/SIDA).</b>

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification
<b>Performance de la Banque</b>	<b>Supervision</b>			
	1. Conformité de la Banque avec :			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les mesures de protection environnementale</li> </ul>	N/A	N/A	Le programme est classé dans la catégorie II et sa mise en œuvre n'a pas généré de problèmes d'ordre environnemental, des mesures de sauvegarde ayant été prises lors de l'évaluation.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Dispositions fiduciaires</li> </ul>	3	3	Les dispositions fiduciaires sont conformes aux règles de la Banque et ont été respectées : acquisition de biens et services, imputation et justification des dépenses, audit et décaissement des fonds de contrepartie.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les accords conclus dans le cadre du projet</li> </ul>	4	4	Les dispositions de l'Accord de prêt et de don ne soulèvent aucune question spécifique ; elles ont été respectées.
	2. La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	3	3	Les supervisions (deux en moyenne par an) ont été réalisées en associant les compétences requises. Toutefois, la revue à mi-parcours n'a pas été réalisée, sans conséquence cependant en raison des missions de supervision fort soutenues.
	3. La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante.	3	3	La surveillance de la gestion du projet s'est effectuée à travers les supervisions (2 par an en moyenne).
	Le RAP a été fourni à temps	4	4	Le RAP a été fait dans les 6 mois qui ont suivi la clôture du projet, après la mission d'élaboration du RAP du 23 avril au 08 mai

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification
				2011.
	NOTE DE LA SUPERVISION	3	3	La supervision a été satisfaisante, la Banque ayant assuré un suivi adéquat de la mise en œuvre du projet.
	Livraison dans les délais du RAP	4	4	Le RAP a été livré dans les délais.
	NOTE GLOBALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	3	3	Pour le RAP/EVN, comme pour le RAP, la performance globale de la Banque a été satisfaisante. La conception et l'état de préparation sont satisfaisants pour le RAP/EVN et le RAP. La supervision est satisfaisante et pour le RAP/EVN et pour le RAP. L'analyse des risques a été trop détaillée dans le cadre logique.
<p>La notation globale est donnée par: Très satisfaisant, Satisfaisant, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères.</p> <p>(i) <b>Très satisfaisant</b> (HS) : 4  (ii) <b>Satisfaisant</b> (H) : 3  (iii) <b>Moyen</b> (US) : 2  <b>Médiocre</b> (HUS): 1</p>				



Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification
<b>Performance de l’Emprunteur</b>	<b>Conception et état de préparation</b>			
	1. Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	3	3	Les responsabilités respectives du Gouvernement et de la Banque pour l’exécution du projet ont été bien définies et exercées. L’extension des responsabilités du BEPE (la cellule d’exécution d’Education I) à Education II a facilité la gestion du projet et le suivi des activités.
	2. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l’évaluation.	3	3	Les dispositions d’exécution du projet, les modes d’acquisition de biens et services, les méthodes de décaissement étaient disponibles au moment de l’évaluation et sont inspirés des règles et procédures de la Banque en la matière.
	3. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés ; la collecte des données de base est achevée ou en cours	3	3	Les indicateurs de suivi ont été adoptés par l’Emprunteur, ainsi que le plan de suivi pour la mise en œuvre du projet.
	<b>Note partielle sur la conception et l’état de préparation du projet</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>La conception et l’état de préparation du projet sont satisfaisants et pour le RAP/EVN et pour le RAP.</b>
	<b>Mise en œuvre</b>			
	1. L’Emprunteur s’est conformé aux :			
	• Mesures de protection environnementale	N/A	N/A	
	• Dispositions fiduciaires	3	3	Les dispositions fiduciaires ont été respectées par l’Emprunteur et elles étaient conformes aux règles et procédures de la Banque.
	• Accords conclus dans le cadre du projet	4	4	Les conditions de décaissement délibérément faciles à réaliser ont été respectées conformément à l’accord de prêt et l’accord de don.
	2. L’emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet.	3	3	L’Emprunteur s’est conformé aux conclusions et recommandations des missions de supervision.
	3. L’emprunteur a collecté et utilisé les informations de suivi pour la prise des décisions.	3	3	Les mécanismes de suivi-évaluation ont permis à l’Emprunteur d’utiliser les informations pour la prise de décisions.
	<b>Note sur la mise en œuvre</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	La mise en œuvre par l’Emprunteur est satisfaisante, grâce notamment au système de suivi-évaluation mis en place.
<b>NOTE GLOBALE DE LA PERFORMANCE DE L’EMPRUNTEUR</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>Comme pour le RAP, la performance globale de l’Emprunteur est satisfaisante pour le RAP/EVN. La conception et l’état de préparation du projet autant que sa mise en œuvre sont satisfaisants.</b>	

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Valida tion OPEV	Justification
<p>La notation globale est donnée par: Très satisfaisant, Satisfaisant, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères.</p> <p>(iv) <b>Très satisfaisant</b> (HS) : 4  (v) <b>Satisfaisant</b> (H) : 3  (vi) <b>Moyen</b> (US) : 2  <b>Médiocre</b> (HUS): 1</p>				

**CONCEPTION DU SUIVI ET EVALUATION (S&E), MISE EN ŒUVRE ET UTILISATION**

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification
<b>Conception du S&amp;E, Mise en œuvre et utilisation</b>	<b>Conception du S&amp;E</b>			
	Système de S&E en place, clair, adéquat et réaliste	3	3	Un mécanisme suffisamment clair de suivi-évaluation a été mis en place, et grâce à l'expérience acquise par le BEPE dans la gestion d'Education I, la mise en œuvre n'a pas rencontré de difficultés majeures. Le Comité de pilotage était présidé par le Conseil national de l'Education qui s'est bien acquitté de ses responsabilités en matière d'orientation et de supervision des activités. Et sur le plan externe, le cadre partenarial a permis d'entretenir un dialogue fructueux entre les PTF intervenant dans la mise en œuvre du PDDE et le Gouvernement.
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi ont été dûment agréés	3	3	Les indicateurs de suivi ont été adoptés par l'Emprunteur ; ils ont été tirés essentiellement des rapports du PDDE, des statistiques des ministères chargés de l'Education et du DSRP.
	Existence d'indicateurs désagrégés selon le genre	N/A	N/A	
	Les données de référence ont été disponibles ou collectées durant la conception	3	3	Les données de référence étaient disponibles durant la conception, l'essentiel étant tiré des rapports du PDDE, des statistiques des ministères chargés de l'Education et du DSRP.
	Autres à préciser	N/A	N/A	
	<b>NOTE DE LA CONCEPTION</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	La conception du suivi-évaluation est satisfaisante, l'Emprunteur et la Banque ayant pris de bonnes dispositions pour une mise en œuvre efficace du projet.
	<b>Mise en œuvre du S&amp;E</b>			
	La fonction S&E est adéquatement pourvue de personnel et équipée	N/A	3	Le Bureau d'exécution des projets d'éducation et le Conseil national de l'Education sont les principales chevilles ouvrières du dispositif de suivi-évaluation. Forts de l'expérience qu'ils ont accumulée lors de la mise en œuvre d'Education I, ils disposaient des capacités humaines et techniques nécessaires pour assurer de façon satisfaisante le suivi d'Education II.
	Note de la mise en œuvre du S&E	N/A	3	La mise en œuvre est satisfaisante, l'architecture institutionnelle ayant marché de façon satisfaisante.

<b>Critères</b>	<b>Sous-critères</b>	<b>Note du RAP</b>	<b>Validation OPEV</b>	<b>Justification</b>
<b>Utilisation du S&amp;E</b>	L'emprunteur a utilisé les informations de suivi pour la décision	3	3	Le système de suivi a fonctionné de façon satisfaisante, et l'Emprunteur a utilisé, pour la décision, les données pertinentes de S&E.
	NOTE DE L'UTILISATION	3	3	Les informations de suivi ont permis de servir de support aux décisions prises par l'Emprunteur.
	<b>NOTATION GLOBALE DE LA PERFORMANCE DU S&amp;E</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>La performance globale du S&amp;E est satisfaisante, le fonctionnement du système de suivi ayant permis à l'Emprunteur l'utilisation optimale des informations de suivi. La mise en œuvre a été assez bien organisée, impliquant toutes les structures au niveau central et décentralisé.</b>

**EVALUATION DE LA QUALITE DU RAP**

Critère	RAP- EVN (1-4)	Commentaires
<b>QUALITE DU RAP</b>		
1. Degré et qualité de l'exhaustivité des éléments de preuves et de l'analyse du RAP pour étayer les notations des différentes sections.	3	Le degré et la qualité de l'exhaustivité des éléments de preuve et de l'analyse du RAP pour justifier les notations des différentes sections sont satisfaisants. L'analyse du RAP a couvert les domaines requis pour son format. Les objectifs du projet ont été examinés dans leur pertinence, réalisme et cohérence, ainsi que les produits, effets et risques. Les conditions de décaissement, l'imputation des dépenses et les modes d'acquisition ont été examinés. Les performances de la Banque et celles de l'Emprunteur sont passées en revue à la lumière de plusieurs critères. L'effort d'analyse est assez appuyé. Les risques ont été bien analysés et des mesures d'atténuation adéquates proposées. La mise en œuvre et l'utilisation des données du S&E pour la décision ont été satisfaisantes.
2. Degré d'objectivité des notes dévaluation du RAP <del>le r</del>	3	Le degré d'objectivité des notes est satisfaisant, du fait que les notes reflètent la qualité des réalisations.
3. Degré de cohérence interne des notations d'évaluation du RAP ; inexactitudes ; incohérences (dans les différentes sections) entre les textes et les notations ; cohérence entre la note globale et les notations des différentes composantes.	3	Le degré de cohérence interne des notations d'évaluation du RAP est satisfaisant. Le RAP/EVN n'a pas noté de lacunes dans ce domaine.
4. Degré d'identification et d'évaluation des facteurs clés (internes et exogènes) et des effets inattendus (positifs et négatifs) ayant affecté la conception et la mise en œuvre	3	Dans le RAP, le degré d'identification et d'évaluation des facteurs ayant affecté la conception et la mise en œuvre du PARE IV est satisfaisant. Le cadre logique présente un enchaînement cohérent entre les objectifs et les indicateurs de résultats, mais pour avoir été élaboré selon les directives anciennes, le cadre logique ne traduit pas d'enchaînement de causalité entre impact, effets et produits. Le RAP a examiné les effets du projet sur le Genre, la pauvreté, le développement institutionnel et le secteur privé.
5. Adéquation du traitement des mesures de sauvegarde, des questions fiduciaires, de l'alignement et de l'harmonisation.	3	Les questions fiduciaires ont été abordées dans le rapport d'évaluation et le RAP et traitées de façon adéquate. L'alignement et l'harmonisation sont abordés dans le cadre partenarial, instance de liaison entre le Gouvernement et les PTF intervenant dans la mise en œuvre du PDDE.
6. Degré de solidité des processus de génération et d'analyse des données (y compris les taux de rentabilité) en appui à l'évaluation du RAP.	3	Le degré de solidité des processus de génération et d'analyse des données est satisfaisant, le système de suivi-évaluation ayant profité de l'expérience du BEPE en la matière et des données tirées des rapports du PDDE, du DSRP et des statistiques issues des ministères chargés de l'Education.
7. Adéquation globale de l'accessibilité des éléments de preuves (à partir du RAP, y compris les annexes et les autres données fournies)	3	Les éléments de preuve sont donnés en annexe et leur adéquation est satisfaisante. L'accessibilité des éléments de preuve est satisfaisante en ce qui concerne les extraits et les effets obtenus. Le SAP, le DARMS, la base de données

		d'OPEP et le service juridique de la Banque, ainsi que les task-managers ayant participé à la préparation, l'évaluation, la supervision et l'achèvement sont accessibles pour les informations.
8. Dans quelles mesures les enseignements tirés (et les recommandations) sont clairs et fondés sur l'évaluation du RAP (éléments de preuve et analyse)	3	Des enseignements, suffisamment clairs et fondés tirés par le RAP, sont satisfaisants. Ils ont été suivis de la proposition d'une série de recommandations bien appropriées.
9. Degré de clarté et d'exhaustivité globale du RAP	3	Le degré de clarté et d'exhaustivité globale du RAP est satisfaisant.
Autres (à spécifier)	N/A	N/A
<b>NOTE SUR LA QUALITE DU RAP</b>	3	<b>La qualité du RAP est satisfaisante, l'ensemble des 9 critères étant satisfaisants : cohérence, identification et évaluation des facteurs clés, adéquation du traitement des questions fiduciaires et de l'harmonisation, degré d'objectivité des notes présente un caractère, adéquation des preuves accessibles, clarté des enseignements tirés, processus de génération et d'analyse des données, et qualité de l'analyse et clarté du RAP.</b>
<b>Conformité du RAP avec les directives (RAP/OM ; OPEV)</b>		
<b>1. Délais de livraison du RAP (A temps = 4; en retard = 1)</b>	4	Le rapport d'achèvement a été réalisé dans les 6 mois qui ont suivi la clôture du projet.
<b>2. Degré de participation de l'Emprunteur, du Co-financier et du Bureau Extérieur dans la préparation du RAP ***</b>	3	Le RAP a été finalisé en 2011. La mission d'élaboration du rapport d'achèvement qui comprenait un architecte, un spécialiste en acquisition et un spécialiste en éducation a eu des discussions avec des structures appuyées, le BEPE, le ministère de l'Education, le Ministère de l'économie et des finances. La Banque ne dispose pas de Bureau au Niger.
<b>3. Autres aspects (à spécifier)</b>	3	Les annexes obligatoires sont fournies, y compris les documents de référence.
<b>Note sur la conformité du RAP</b>	<b>3</b>	<b>La conformité du RAP est substantielle.</b>
*** Noté Elevé/exemplaire (4), ou substantiel/significatif (3), ou modéré (2), ou négligeable (1)		

NIGER, Projet de renforcement de l'Education de base (Education II)

NOTE DE REVUE DE RAP

**Liste des documents de référence**

- Niger : Rapport d'achèvement du projet de renforcement de l'Education de base, phase II
- Niger: Rapport d'évaluation du projet de renforcement de l'Education de base (Education II), Préparé par OCSD
- Protocole d'Accord de prêt du 04 décembre 2003 entre le Gouvernement du Niger et le Fonds africain de développement portant sur le projet de renforcement de l'Education de base (Education II) ;
- Protocole d'Accord de Don du 22 décembre 2010 entre le Gouvernement du Niger et le Fonds africain de développement portant sur le programme d'appui à la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (PASDRP I) ;
- Note d'orientation en matière d'élaboration de la Note de revue du Rapport d'achèvement de projet (RAP), OPEV.1, juin 2011
- Note de revue de RAP (Formulaire). Annexe 1
- Evaluating budget support, methodological approach, OECD, DAC Network on Development Evaluation
- Good practice standards for the evaluation of public sector operations, Evaluation Cooperation Group/Working Group on public sector evaluation, 2012 revised edition, February 2012